

S.A.M. DEXIA Private Bank Monaco

Société Anonyme Monégasque

au capital de 12.000.000 euros

Siège social : 3 et 9, boulevard des Moulins / 32 et 34, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

ACTIF	2010	2009
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.	166	110
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	8 267	10 296
- CREANCES A VUE.....	2 009	380
- CREANCES A TERME	6 258	9 915
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 886	8 050
- CREANCES A VUE.....	1 886	8 050
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 071	1 355
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	261	301
AUTRES ACTIFS	41	26
COMPTES DE REGULARISATION.....	4	5
TOTAL DE L'ACTIF	11 695	20 142
PASSIF	2010	2009
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	1 001	5 940
- DETTES A VUE.....	1 001	22
- DETTES A TERME	0	5 918
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	4 227	4 878
- DEPOTS A VUE.....	3 670	4 322
- DEPOTS A TERME	556	556
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0
AUTRES PASSIFS	517	650
COMPTES DE REGULARISATION.....	196	416
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	5 754	8 258
- CAPITAL SOUSCRIT	12 000	12 000
- REPORT A NOUVEAU (+/-).....	-3 742	-1 049
- RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-).....	-2 504	-2 693
TOTAL DU PASSIF	11 695	20 142

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

	2010	2009
ENGAGEMENTS DONNES.....	0	35
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	0	35
ENGAGEMENTS RECUS.....	0	0

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros))

	2010	2009
+ Intérêts et produits assimilés	481	538
• Banques	386	508
• Clients.....	95	30
- Intérêts et charges assimilées.....	56	80
• Banques	33	12
• Clients.....	24	68
+ Commission (produits)	381	309
- Commission (charges).....	40	20
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	42	68
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....	3	9
PRODUIT NET BANCAIRE.....	811	823
- Charges générales d'exploitation.....	2 978	3 182
• Charges de Personnel.....	1 719	1 765
• Autres charges d'exploitation	1 259	1 417
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	344	326
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-2 511	-2 685
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 511	-2 685
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	-2 511	-2 685
+/-Résultat exepctionnel	7	- 8
RESULTAT NET	-2 504	-2 693

NOTE D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS
SAM DEXIA Private Bank Monaco

La note d'information et le détail des comptes du bilan et du compte de pertes et profits font partie intégrante des états financiers exprimés en Euros.

I. DISPOSITIONS LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Dexia Private Bank Monaco ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en Euros sauf mention particulière.

Dexia Private Bank Monaco S.A.M. a démarré son exercice comptable le 01/01/2010 et l'a clôturé le 31/12/2010.

II. REGLES D'EVALUATION

o Créances sur les banques, sur la clientèle

Ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale à l'exception des créances et des engagements non monétaires comme les métaux précieux qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

o Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements.

o Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est la méthode linéaire.

o Autres passifs et comptes de régularisation

Ces sont les comptes transitoires dont l'incorporation au bilan s'impose pour permettre une répartition correcte des revenus et des charges entre l'exercice clôturé et l'exercice suivant.

o Conversion

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en Euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

Les taux de change pour la conversion des monnaies étrangères au bilan sont les suivants :

EUR / USD :	1,339900
EUR / GBP :	0,857321
EUR / DKK :	7,453050
EUR / AUD :	1,311778
EUR / JPY :	108,769023
EUR / CHF :	1,248950
EUR / SEK :	8,979474
EUR / CAD :	1,334558
EUR / NOK :	7,806525
EUR / TRY :	2,055100
EUR / ZAR :	8,861768
EUR / HKD :	10,414386
EUR / MXN :	16,547817

o Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial et à certains engagements hors bilan, assimilés à des intérêts.

o Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements 90-01 et 00-02. Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

o Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu.

o Situation fiscale

La société entre dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices dont le taux est de 33,33%, institué par ordonnance souveraine n°3152 du 19 mars 1964.

III. INFORMATIONS SUR LE BILAN

• Capital social

Le capital social est de 12 000 000 € divisé en 100 000 actions de 120 € de valeur nominale détenues à 99,99% par Dexia BIL.

• Immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2010	31/12/2009
LIBELLE	MONTANT	MONTANT
DROIT AU BAIL	-800 000	-800 000
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEV.	-911 748	-892 345
AMORT. SUR RECHERCHE ET DEV.	640 780	337 021
TOTAL	-1 070 968	-1 355 324

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31/12/2010	31/12/2009
LIBELLE	MONTANT	MONTANT
ŒUVRE D'ART	-4 200	-4 200
INSTALLATIONS AGENCEMENT	-340 035	-340 035
AMORT. SUR INSTALL. AGENCEMENT	83 676	43 600
TOTAL	-260 559	-300 635

• Ventilation des postes du bilan selon la durée résiduelle

En Euro	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
ACTIF					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Créances sur les établissements de crédit	2 008 861	1 500 000		4 750 000	8 258 861
Créances rattachées	7 653				7 653
Comptes de la clientèle					
Créances sur la clientèle	1 886 224				1 886 224
Créances rattachées					0
Valeurs non imputées					0
TOTAL ACTIF	3 902 738	1 500 000	0	4 750 000	10 152 738
PASSIF					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Dettes envers les établissements de crédit	1 000 744				1 000 744
Dettes rattachées					0
Comptes de la clientèle					
Comptes créditeurs de la clientèle	3 670 301			550 000	4 220 301
Dettes rattachées	6 417				6 417
Valeurs non imputées					0
TOTAL PASSIF	4 677 462	0	0	550 000	5 227 462

• Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF	MONTANT	MONTANT
TRANSITOIRE EVALUATION	0	-1 768
CHARGES PAYEES D'AVANCE	-2 987	-3 353
DIFFERENCE EXECUTION	0	-47
AVANCE FACT FOURNISSEURS	-868	0
TOTAL	-3 855	-5 168
PASSIF	MONTANT	MONTANT
PRORATA LOCATION SAFE (TVA)	188	271
PROVISION CAC AUDIT FEES	42 454	34 640
CHARGES A PAYER	152 955	380 503
Fournisseurs DEXIA (Services + IT)	-	227 644
Personnel	150 000	140 000
Divers	2 955	12 859
REEVALUATION CHANGE TERME	0	0
REEVALUATION ACHAT FORWARD	0	0
REEVALUATION VENTE FORWARD	0	0
COMPTE D'ATTENTE	428	428
TOTAL	196 025	415 841

• Autres actifs et autres passifs

AUTRES ACTIFS/PASSIFS	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF	MONTANT	MONTANT
FONDS DE GARANTIE MONACO	-11 125	-11 125
DEPOT DE GARANTIE AG IMMOB	-5 320	-1 470
CERTIF ASSOCIAT FONDS GARANTIE	-4 400	-4 000
FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS	-9 272	-4 469
FONDS DE GARANTIE DES CAUTIONS	-6 640	-2 640
TVA RECUP INTRA COMMUNAUTAIRE	-1 020	0
TVA RECUP S/ CHARGES MONACO	-39	0
TVA RECUP S/ CHARGES FRANCE	-5	0
TICKETS RESTAURANT	-2 960	-2 328
TOTAL	-40 781	-26 032
PASSIF	MONTANT	MONTANT
PROVISIONS 13E ET 1/4 MOIS	15 000	10 313
TVA COLL INTRACOMMUNAUTAIRE	71 402	65 116
PASSIFS TRANSITOIRES	197 665	332 059
RETENUE GARANTIES FOURNISSEURS	18 833	29 987
TRANSITOIRE FISCALITE EPARGNE	1 569	1 597
RETRAITE	52 355	68 790
MUTUELLE	18 371	36 526
ASSEDIC	13 943	17 702
C.C.S.S/CAR	20 545	20 132
CONGES PAYES A REGLER	107 640	67 751
TOTAL	517 323	649 974

• Répartition des postes du bilan en euros et en devises

En Euro	Devises	EUR	TOTAL
ACTIF			
Caisse, Banques centrales	17 224	148 702	165 926
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 669 684	6 596 830	8 266 514
Crédit à la clientèle	428	1 885 796	1 886 224
Immobilisations		1 331 527	1 331 527
Autres actifs et comptes de régularisation		44 636	44 636
TOTAL ACTIF	1 687 336	10 007 491	11 694 827
PASSIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires	2 032	998 712	1 000 744
Dépôts de la clientèle	1 648 335	2 578 382	4 226 717
Autres passifs et comptes de régularisation		713 348	713 348
Capital social		12 000 000	12 000 000
Report à nouveau		-3 741 571	-3 741 571
Résultat de l'exercice		-2 504 411	-2 504 411
TOTAL PASSIF	1 650 368	10 044 460	11 694 827

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- Ventilation des commissions

En Euros	2010		2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Nature des commissions				
Etablissements de crédit	8 341	95 773	2 024	109 689
Clientèle	31 438	285 403	18 181	198 816
TOTAL	39 779	381 176	20 205	308 505

- Frais de personnel

LIBELLE	31/12/2010	31/12/2009
TRAITEMENTS ET SALAIRES BRUTS	-1 325 771	-1 367 107
CHARGES SOCIALES	-353 605	-380 658
PROVISIONS CONGES PAYES	-39 889	-17 707
TOTAL	-1 719 265	-1 765 472

Effectifs :	12 dont 10 cadres	12 dont 11 cadres
-------------	-------------------	-------------------

V. INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

- Change à terme

En Euro	2010	2009
Opérations de change à terme		
Achats (à recevoir)	0	0
Ventes (à livrer)	0	0

- Engagements de garantie :

En Euro	2010	2009
Engagements de garantie	0	35 000

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL
CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport générale de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale constitutive du 8 juillet 2008, pour les exercices clos le 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondage, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de Dexia Private Bank Monaco S.A.M. au 31 décembre 2010, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous rappelons l'observation figurant dans notre Rapport Général sur les comptes de l'exercice 2009 :

«Nous attirons votre attention sur le fait que les comptes de votre société ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration selon le principe de continuité d'exploitation, et ce malgré la décision de votre actionnaire, «Dexia Banque Internationale à Luxembourg» d'envisager la liquidation ou la vente de sa filiale monégasque, conformément aux procès verbal de son Conseil d'Administration du 23 février 2010.

A la date de notre rapport, aucune décision définitive concernant le futur de votre société n'a été portée à notre connaissance».

Nous constatons que le niveau d'activité de votre banque en 2010 reste très insuffisant et ne lui permet pas de couvrir ses frais structurels. Suite à la décision de recherche d'une solution de reprise, prise lors du Conseil d'Administration du 23 février 2010 et confirmée par l'assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2010, nous avons pris note, au titre des événements post-clôture, de l'entrée prévue d'un nouvel actionnaire au capital de votre société, sous réserve de son agrément par le régulateur bancaire, et de l'augmentation de votre capital social, sous réserve de l'autorisation du Gouvernement Princier, permettant de maintenir un niveau de fonds propres adéquat, dans la perspective d'une continuité de vos activités bancaires.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 4 mai 2011.

Les Commissaires aux Comptes,

François Jean BRYCH

Jean-Humbert CROCI